



Etat Jacobin / Etat Vichyste : même acharnement contre l'intégrité territoriale bretonne !

Communiqué de presse de Parlement de Bretagne - Dael Breizh (porteparole Dael Breizh) publié le 27/01/18 18:28

Il y a dix ans la Garde des Sceaux, Rachida Dati avait dû en raison d'une forte mobilisation des Bretons renoncer à supprimer ce qui restait comme le dernier symbole de la Bretagne historique : une juridiction bretonne à 5 départements (incluant la Loire-Atlantique) pour la Cour d'Appel de Rennes qui, de plus, siège symboliquement dans notre ancien Parlement de Bretagne.

C'était sans compter sur l'acharnement de l'Etat jacobin qui, dix ans après, revient à la charge dans son nouveau projet de remaniement de la carte judiciaire en vue d'une « harmonisation » avec le découpage des régions, et ceci malgré le rapport préalable remis au Garde des Sceaux qui préconisait le maintien tel quel du ressort de la Cour d'Appel de Rennes.

Cet alignement de la carte judiciaire sur la carte administrative consisterait à détacher la Loire-Atlantique de la Cour d'Appel de Rennes pour la rattacher à la Cour d'Appel d'Angers rappelant la mesure vichyste de 1941 où Pétain avait détaché ce qui était alors la Loire-Inférieure (Nantes) de la région Bretagne (capitale Rennes) pour la rattacher à la région voisine ayant pour capitale Angers.

À travers ce nouveau projet l'Etat Jacobin s'inscrit donc délibérément dans la continuité de l'Etat vichyste : rien d'étonnant au final puisque « Vichy, c'était bien la France ! » selon la déclaration d'Emmanuel Macron du 16 Juillet 2017 à l'occasion du 75e anniversaire de la rafle du Vél d'Hiv !

Les élus du Parlement de Bretagne réveillés il y a un an entendent bien défendre l'intégrité territoriale bretonne ainsi que les anciennes libertés bretonnes supprimées arbitrairement en 1789 par la Révolution : ils refusent donc catégoriquement le parachèvement, par cette nouvelle mesure vichyste (dans la lignée de celle prise en 1941 par Pétain et Darlan) de la disparition définitive de la Bretagne historique.

Ils appellent donc tous les Bretons à se mobiliser autour de la coordination des Juristes de Bretagne pour défendre le dernier symbole de la Bretagne historique et envoyer un signal fort à l'Etat jacobin afin qu'il n'ose entreprendre l'étape logique suivante qui serait à terme l'intégration de la Bretagne dans une région Grand-Ouest :

- NON à la disparition de la Bretagne judiciaire à 5 départements !
- NON AU PARACHEVEMENT DE LA MESURE VICHYSTE de 1941 !
- OUI à la réunification de la BRETAGNE !
- OUI au Parlement de Bretagne !